

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

ÉLECTION LÉGISLATIVE SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 11 MAI

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Candidat radical

L.-J. MALVY

CONSEILLER GÉNÉRAL DE VAYRAC

Le Devoir et l'Intérêt

Nul n'est à plaindre comme celui qui se pose sans cesse cette question désespérante : « Où est mon intérêt ? » L'égoïste est forcément le plus malheureux des hommes ; il hésite, ne se décide qu'à la longue et encore il se trompe et ses espérances sont souvent déçues pour des raisons indépendantes de sa volonté.

L'homme qui agit par devoir, au contraire, est heureux. Son bonheur est aussi celui des autres et s'il échoue dans ses desseins, il a au moins la satisfaction du devoir accompli : « Fais ce que dois, advienne que pourra ». C'est cette théorie-là que me soutenait ces jours derniers un préfet de mes amis qui occupe un des postes les plus importants de France.

— Figurez-vous, disait-il, les tracas d'un préfet qui se demande en ce moment : « Mon intérêt est-il desoutenir tel ou tel candidat ? » Selon la source de ses renseignements, selon son intelligence politique, il adopte telle ou telle solution, et se jette dans la mêlée, espérant y gagner de l'avancement, ou tout au moins la conservation de sa place. Certains mêmes trahissent la République, protègent les réactionnaires et les nationalistes pour se ménager, le cas échéant, une porte de sortie.

— J'en connais lui répondis-je !

— Vous voyez donc que je n'exagère pas. Eh bien, quinze fois sur vingt, en ne cherchant que leur intérêt, ils se trompent et sont victimes de leurs calculs machiavéliques.

— C'est justice.

— Oui, mais voyez combien sont plus heureux et même plus habiles ceux qui n'agissent que par devoir. Ils sont des préfets républicains, ils ne défendent que la République. Ils sont incapables de la moindre défaillance pour conserver même leur situation. Ce sont des hommes de caractère, des hommes loyaux, qui méritent d'être heureux. Peu importe, pour eux, le succès, ils ont toujours la satisfaction du devoir accompli.

Et je pense, en ce moment, à la juste théorie de mon ami le préfet en examinant la conduite de certains candidats à la députation. Ils ont eu moins de voix que leur concurrent républicain et ils doivent se désister en sa faveur au second tour de scrutin. La moindre hésitation est une défaillance condamnable et le devoir leur commande de faire campagne pour le républicain le plus favorisé.

Mais il veut se ménager une porte de sortie et ils hésitent afin de ne pas agir contre leur intérêt.

— Je me désisterais bien, mais à la con-

dition de... ; mais je veux que... dit tel candidat et il ordonne en chef au moment où il doit rentrer dans le rang comme soldat. Cette conduite est indigne d'une démocratie. Pour un républicain, les questions de personnes n'existent pas ; les principes seuls comptent. Un républicain doit au point de vue politique, faire abstraction de ses affections et de ses haines personnelles. Sans considérer son intérêt, il doit accomplir son devoir.

Et remarquez que généralement il sert ses intérêts en faisant son devoir. Combien d'hommes se sont perdus en politique parce qu'ils ont cru tromper autrui en se trompant eux-mêmes.

Le mieux est encore d'avoir des convictions et de les défendre en mettant d'accord ses actes et ses paroles. Si vous êtes républicain, montrez-le en agissant en républicain. Un candidat républicain qui obéit à des principes doit se désister sans hésitation en faveur d'un républicain qui, au premier tour, a obtenu plus de voix que lui.

D'où vient donc que tant de candidats sont hésitants ? Confondraient-ils le devoir et l'intérêt ? Qu'ils prennent garde, le peuple est là qui voit et juge leurs actes et le peuple a de la mémoire.

A. ANDRÉ.

M. Henri Brisson

M. Henri Brisson n'est plus candidat dans le département de la Drôme.

M. Henri Brisson avait, en effet, accepté les offres qui lui avaient été faites par les représentants élus de l'arrondissement de Die, à la condition expresse qu'il serait le candidat unique du parti Républicain.

Mais les engagements ne furent pas tenus par un des candidats, M. Maurice Long, qui fit annoncer samedi, par voie d'affiche, qu'il reprenait sa liberté d'action et qu'il se présentait au second tour.

En présence de cette attitude, M. Brisson a purement et simplement retiré sa candidature.

Mais, il y a quelques jours M. Chevillon, député sortant de la quatrième circonscription de Marseille, lui expédiait le télégramme suivant :

« Brisson, député Paris.

« Je suis en majorité dans ma circonscription. Je vous cède ma place avec certitude de succès. Il n'est pas possible que le plus fidèle citoyen de la République et le plus autorisé soit écarté du Parlement par les basses intrigues des ennemis les plus implacables de la démocratie. Cette démarche auprès de vous n'est pas seulement l'expression de mon amitié pour vous, mais surtout pour rendre service à la République et à la France. Prière répondre télégraphiquement.

CHEVILLON, député Marseille.

M. Brisson répondit qu'il ne pouvait profiter de cette offre ayant accepté à Die.

Mais à la suite des incidents qui se sont produits à Die, sur une nouvelle invitation de M. Chevillon, M. Brisson a accepté la candidature dans la quatrième circonscription de Marseille.

En effet, hier matin, M. Brisson a fait sa déclaration de candidature à la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Son succès est assuré.

INFORMATIONS

Déjà une interpellation

M. Dejeante, député de Paris, vient d'adresser au ministre de la guerre une lettre l'informant de son intention de l'interpeller à l'ouverture des Chambres, au sujet de sa circulaire interdisant aux soldats d'assister aux réunions de leurs Syndicats corporatifs.

Il demandera pourquoi le ministre ne croit pas devoir leur interdire l'accès des Cercles catholiques qui sont, dit M. Dejeante, des centres de propagande la plus ardente de tous les ennemis de la République et des partisans de coup d'Etat.

Programme sommaire du séjour en Russie

Le *Montcalm* doit arriver à Cronstadt dans la nuit du 19-20 mai. Voici dans les grandes lignes quel doit être l'emploi du temps du Président de la République en Russie :

20 mai, débarquement à Cronstadt. Dans la matinée, le Président et sa suite seront reçus par le czar et prendront place dans le train impérial qui doit les conduire à Tzarskoïé. Déjeuner dans le train, arrivée à Tzarskoïé.

21 mai, grande revue.

22 mai, le Président de la République visite Pétersbourg et reçoit la colonie française. Le soir le czar, l'impératrice et le Président de la République assisteront à une représentation de gala.

23 mai, dernière journée du séjour de M. Loubet. Ce jour-là, le matin départ de Tzarskoïé pour Cronstadt. Le Président sera accompagné par les souverains russes jusqu'à bord du *Montcalm*, où M. Loubet reçoit ses hôtes à déjeuner. Le même jour dans la soirée, le *Montcalm* lève l'ancre.

Pendant la journée qu'il passera à Saint-Pétersbourg, M. Loubet assistera à un grand dîner donné en son honneur par le marquis de Montebello, ambassadeur de France.

La première sortie du Dirigeable « Pax »

Le ballon dirigeable de M. Severo, le *Pax* est sorti pour la première fois de son hangar, au parc aérostatique de Vaugirard, dimanche matin à six heures. Bien que le temps ne fût pas très sûr, M. Severo était si impatient de voir comment se comporterait son ballon, gonflé et appareillé depuis trois jours déjà, qu'il a profité de la première éclaircie du ciel pour faire une expérience de stabilité et de direction.

Le ballon, maintenu à la corde, s'est élevé à une quarantaine de mètres du sol. L'équilibre était parfait. Quand les moteurs ont été mis en marche, le ballon n'a pas eu une oscillation. Il a obéi avec docilité à l'impulsion de l'hélice propulsive et viré avec aisance sous l'effet des hélices de direction.

M. Lachambre et les aides de M. Severo ont fait à l'aéronaute brésilien une longue ovation.

Après quelques évolutions au-dessus du parc, l'aérostat a été rentré dans son hangar. Il n'en sortira maintenant que par un temps parfaitement beau, mais alors il s'élèvera délivré de toute entrave et tentera une véritable ascension.

CHRONIQUE LOCALE

Nos ateliers étant fermés jeudi, le *Journal du Lot* ne paraîtra pas.

En outre, en raison de l'élection de Gourdon, le numéro de samedi paraîtra vendredi soir.

QUELQUES EXPLICATIONS

Au lendemain des élections cantonales, lorsque les électeurs de Lunzsch, eurent envoyé au Conseil général M. Pagès Lechesne, celui-ci ne cessait de dire à qui voulait l'entendre : « Si j'étais à la place de mon adversaire, — M. Edmond Pagès, — je n'hésiterais pas à donner ma démission de conseiller d'arrondissement. »

Il était donc de notre devoir de demander à M. Pagès-Lechesne de faire aujourd'hui ce qu'au mois de juillet 1901, il conseillait à M. Pagès Edmond de faire, et c'est pourquoi nous avons crié à M. Pagès-Lechesne, conseiller général : « démission, démission ! » puisque dans son canton, le 27 avril, il n'a pas obtenu la majorité.

Mais M. Pagès-Lechesne ne veut pas entendre.

Dès lors, nous n'aurions plus eu qu'à nous taire... si M. Pagès-Lechesne dans la lettre de remerciement à ses électeurs n'avait manifesté l'intention de reprendre la lutte ; ce jeune homme ne veut pas rentrer dans les rangs ; il veut toujours et quand même mener les troupes républicaines à l'assaut...

Notre devoir est donc de le suivre pas à pas et de mettre le peuple en garde contre ses ambitieuses menées.

Durant la campagne électorale, notre réserve à l'égard de M. Pagès-Lechesne a été grande.

Nous avons eu tort ; ce tort nous allons le réparer.

La veille de l'élection, M. Pagès-Lechesne fit afficher — assez tard pour qu'on ne pût y répondre, — un placard protestant de son républicanisme qu'il étayait sur divers emplois qu'il aurait occupés chez des républicains.

En premier lieu, M. Pagès-Lechesne affirmait : « qu'il a été le secrétaire particulier de Pierre Baudin, vice-président du conseil municipal de Paris, actuellement ministre des travaux publics. »

Eh bien, M. Pagès-Lechesne maintient-il qu'il a été effectivement « secrétaire particulier » de M. Baudin ?

M. Pagès-Lechesne qui fut accepté par M. Pierre Baudin comme aide pour un travail urgent à présenter au conseil municipal, peut-il nous dire la ou les raisons de la cessation de cette collaboration ?

Où préfère-t-il nous laisser le soin de donner la réponse quand nous le jugerons convenable ?

Pétition des pêcheurs à la ligne

Nous recevons communication de la pétition suivante adressée par les pêcheurs à la ligne à M. le préfet du Lot :

Cahors, le 5 mai 1902.

A Monsieur le Préfet du département du Lot.

Monsieur le Préfet,

Les pêcheurs à la ligne de la ville de Cahors soussignés ont l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance la faveur d'être autorisés à pêcher dans la rivière du Lot à la ligne flottante tenue à la main, les dimanches et jours fériés.

Cette permission ne serait point spéciale à notre ville.

Les Préfets de divers départements, de la Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Tarn, notamment, tolèrent ce genre de pêche pendant la période d'interdiction.

Vos collègues ont pensé que les loisirs des ouvriers et petits employés ne sauraient être mieux remplis que par cette inoffensive distraction.

Ce qui est admis chez nos voisins peut

l'être chez nous sans inconvénient.

Confiant dans votre esprit de bonté, les soussignés vous prient d'agrèer, Monsieur le Préfet, avec l'expression de leur sincère reconnaissance, celle de leur absolu dévouement.

(Suivent les signatures)

SOCIÉTÉ AGRICOLE DU LOT

Séance du 1^{er} Mai

Présidence de M. Rey, président. Etaient présents : MM. Rey, Quercy, Aillet, Rouquié, Dulac, Combelles, Pouzergues, Laporte, Viviès, Dalet, C^{te} d'Armagnac, Carrier, D^r Aymard, Campagnac, Combes.

A l'ouverture de la séance, M. le Président adresse en ces termes un souvenir ému à la mémoire du regretté Vice-Président M. Dufour.

Mes chers Collègues,

Depuis notre dernière réunion, la Société Agricole a fait, dans la personne de notre sympathique et distingué Vice-Président, M. Pierre Dufour, une perte cruelle qui a été ressentie par tous.

Notre second Vice-Président, M. Delbreil, a rendu, comme il convenait, les derniers devoirs à notre regretté Collègue au nom de la Société et fait un éloge mérité de son caractère, de ses rares qualités et de sa science agricole.

Je tiens à mon tour, à m'associer à ces hommages et à envoyer un souvenir ému à l'ami sûr et dévoué, au précieux collaborateur qu'était Pierre Dufour. J'adresse en même temps à sa famille en deuil l'expression de mes douloureux regrets et de mes sympathiques condoléances.

M. Dulac, comme le plus jeune des membres présents, remplit les fonctions de Secrétaire et donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, le procès-verbal est adopté.

Demandent à faire partie de la Société : MM. Balaguérie, à Constant près Cahors ; Deneu, à Lamadeleine ; Cubaynes, négociant à Cahors ; Vayssières, directeur de l'Ecole de Puy-l'Evêque.

Aux termes des statuts, il sera prononcé sur l'admission de ces nouveaux membres à la prochaine séance.

M. le Président donne lecture du programme des primes générales pour 1902. (Arrondissement de Gourdon).

Il est procédé à la discussion de chaque article. L'ensemble du programme est adopté sauf ce qui concerne la prime d'honneur. Pour cette catégorie de primes il est adopté que la limite d'inscription sera fixée au 15 Juin dernier délai, et la visite de la Commission chargée de distribuer cette prime aura lieu dans la dernière quinzaine de Juin.

Sont désignés membres de la Commission chargée de la visite de la prime d'honneur MM. Quercy, Dalet, Combes, suppléant M. Laporte.

Sur la proposition de plusieurs membres la Société d'agriculture renouvelle le vœu qu'elle a émis en 1901 (16 Novembre) au sujet du retour franco des fûts vides dans le réseau de la Cie d'Orléans.

Elle insiste pour qu'il soit pris en considération par M. le Ministre des Travaux publics. M. le Président transmettra lui-même ce vœu à M. le Ministre et se fera auprès de lui l'interprète de la Société agricole et des viticulteurs de la région pour que cette faveur accordée par les autres Cies aux régions viticoles du Midi, soit consentie par la Cie d'Orléans en faveur des viticulteurs du Lot.

Nulle observation n'étant présentée, M. le Président lève la séance.

Caisse d'Epargne de Cahors

Résumé des Opérations de l'Année 1901

Reçu en 2950 versements dont 398 nouveaux	795.865 95
Payé en 2361 remboursements, dont 293 pour solde	724.431 03
Exédent des versements sur les remboursements	71.434 92
Intérêts alloués aux déposants	81.925 08
Augmentation du solde dû aux déposants	153.360 >
Il était dû aux déposants au 1 ^{er} janvier 1901	2.648.341 63
Il leur est dû au 31 décembre 1901	2.801.701 63

Le nombre des livrets en circulation était de 5894 au 1^{er} janvier ; il est de 5999 au 31 décembre.

Le Trésorier, V. BESSE. Le Contrôleur, A. COMBES.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 8 ET 11 MAI

Allegro Militaire	Dominik Ertl.
Chants d'Ivresse (Valse)	Popy.
Lackmé (Fantaisie)	Delibes.
A Passe-Pied	Gillet.
B Flirtation	Steck.
Egmont (Ouvverture)	Beethoven.

De 6 à 7 heures. Allez Fénelon

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 5 au 6 mai 1902

Naissance

Fournié, René-André-Léon, rue Saint-Georges, 20.

Publication de mariage

Caumont, Paul, employé de bureau et Magné Augustine.

Mariage

Méchin, Henri-Belloin, employé de banque et Gautié, Marie-Andrée-Cécile-Claire.

Décès

Pichon, Alexandre, ouvrier mouleur, 65 ans, célibataire à l'hospice.

Habert, Henriette-Amélie, 20 mois, place de la Citadelle, 5.

Arrondissement de Cahors

LUZÉCH. — Concert. — On nous écrit : Et d'abord, je ne puis m'empêcher de crier de toutes mes forces : Bravo aux organisateurs de la charmante fête à laquelle j'ai assisté dimanche soir à Luzéch... Félicitations au sympathique et dévoué président de la fanfare et à son non moins sympathique et dévoué directeur qui sont, tous deux, la cheville ouvrière de cette charmante réunion.

La salle avait été gracieusement prêtée à la société par MM. Lagan cousins, négociants. C'est une immense pièce, fort bien aménagée, décorée pour la circonstance avec beaucoup de goût, éclairée à giorno par une quantité de lampes électriques dissimulées sous la verdure, et dans laquelle avaient aisément pris place plus de six cents personnes. Jolies toilettes et fort bien portées. C'était un coup d'œil vraiment féérique.

Les artistes se sont vaillamment acquittés de leur tâche. A un semblable décor, il fallait des artistes d'élite. Ils se sont tous surpassés. Les applaudissements n'ont pas manqué à M. Arnaudet, l'enfant toujours gâté du public cadurcien et luzéchois... Mme D... nous a fait un sensible plaisir ; sa voix est sûre et bien timbrée ; elle est dirigée avec méthode ; nous avons éprouvé un véritable plaisir à l'entendre. M. Pélissier, un artiste d'avenir, nous a débité quelques-uns de ses charmants monologues ; les applaudissements et les rappels dont il a été l'objet lui ont bien montré tout le plaisir qu'on avait à l'entendre. L'orchestre symphonique, composé d'excellents musiciens amateurs, en tête desquels se trouvait M. Barreau (c'est tout dire) a enlevé, avec une maîtrise absolue, plusieurs morceaux à la satisfaction générale. Une mention toute particulière au jeune Fournié, un membre de la fanfare, qui manie son instrument avec un savoir-faire que lui envieraient bien de professionnels. M. Parizot, dont l'éloge comme musicien et comme exécutant n'est plus à faire, et ce susdit jeune homme ont su, dans un duo très apprécié, faire rendre à ces instruments, parfois ingrats, des sons merveilleux qui nous ont tenu sous le charme pendant un gros moment. Félicitations à la fanfare pour ses progrès très sensibles ; les deux ou trois morceaux qu'elle nous a fait entendre ont été par elle magistralement enlevés. Cela n'a rien d'étonnant avec un directeur comme celui qu'elle a la bonne fortune de posséder. On nous dit que cette société doit aller prochainement concourir à Fumel ; nos vœux l'y accompagnent. Avis aux concurrents, qui n'ont qu'à se bien tenir !

Cette très agréable soirée a pris fin par une pièce de Courteline : « Un client sérieux », jouée par des jeunes artistes de la Société. Ces néophytes de la planche ont fait preuve de talent et se sont fort bien tirés de leurs rôles difficiles. Compliments sincères à M. Charles qui, en très peu de temps, nous assure-t-on, a obtenu un pareil résultat. Il est, du reste, paraît-il, coutumier du fait.

Une quête fructueuse a été faite au profit des pauvres.

A minuit, tout était terminé. Nous nous sommes retirés ravis ; et ce matin, en écrivant ces lignes, nous sommes encore sous le charme, et nous ne pouvons nous empêcher d'adresser à nouveau tous nos remerciements et toutes nos félicitations aux habiles organisateurs.

LIMOGNE. — A cause du beau temps, la foire n'a pas eu son importance ordinaire, les travaux des champs étant en retard passent avant tout.

Le cours des bestiaux était le même que les précédents :

Blé, 17 fr. l'hectolitre.

Avoine, 9 fr. id.

Maïs, 12 fr. id.

Pommes de terre, 4 fr. la sac.

Volaille, 75 à 80 c. le 1/2 kilo.

Œufs, 70 c. la douzaine.

Arrondissement de Gourdon

LETTRE AUX ÉLECTEURS

M. L.-J. Malvy adresse aux électeurs la circulaire suivante :

Je remercie de tout cœur les 8419 Républicains qui ont bien voulu m'honorer de leurs suffrages et affirmer sur mon nom leur attachement à la République de progrès et de réformes.

Dans toute la France, le parti radical est sorti victorieux de la grande consultation populaire du 27 avril.

Dans l'arrondissement de Gourdon, deux candidats se réclamaient du programme de ce parti : ils ont obtenu près de 1800 voix de plus que le candidat de la réaction.

Mon ami Fleuret, se conformant à la discipline républicaine, s'est désisté loyalement et je reste seul aujourd'hui porteur du drapeau du parti démocratique contre la coalition réactionnaire.

ÉLECTEURS,

Achievez votre œuvre — La victoire sera complète le 11 mai, mais à une condition, c'est que vous observerez fidèlement cette vertu républicaine : **La Discipline.**

Ne considérez pas en moi un homme, mais le représentant d'un principe.

CITOYENS,

Deux partis sont aujourd'hui nettement tranchés.

D'un côté, tous les anciens partisans des monarchies déchues, conduits à la lutte par l'abbé Magne, feront bloc sur le nom de M. Lachize.

Opposez à ce bloc réactionnaire un bloc républicain.

Ne mêlez pas vos voix à celles des hommes qui ne viennent à la République qu'avec le secret espoir de la détruire un jour.

Ne permettez jamais au parti réactionnaire de se glorifier d'une victoire à laquelle vous auriez contribué.

Votez contre les principes rétrogrades et pour les principes républicains de Liberté, d'Égalité et de Justice.

Votez tous contre le candidat de la réaction et pour le candidat de la République.

Vive la République de Progrès et de Réformes !

Louis-Jean MALVY,

AVOCAT, DOCTEUR EN DROIT, MAIRE DE CAZILLAC, CONSEILLER GÉNÉRAL DU LOT

Croze, le 2 mai 1902.

ÉLECTION LÉGISLATIVE

Le parti réactionnaire fait à cette heure un effort désespéré pour conserver à M. Lachize le siège de député que lui enlèvera M. L.-J. Malvy.

Dans les communes de l'arrondissement, des agents au service de la réaction suivent toutes les maisons, visitent tous les électeurs, auxquels ils font de belles mais irréalisables promesses.

Quand ces promesses n'allèchent pas les électeurs soucieux avant tout de leur dignité, certains ont même recours aux menaces.

Mais ni promesses, ni menaces, n'empêcheront les républicains qui veulent enfin se débarrasser du député renégat, de voter pour le candidat radical M. L.-J. Malvy.

Car aujourd'hui la situation est bien nette ; les partis sont nettement distincts ; Réactionnaires et Républicains ont chacun leur candidat ; ni les uns ni les autres ne peuvent hésiter.

Les premiers voteront pour M. Lachize, les seconds, pour M. Malvy. La discipline dans les deux camps doit être fidèlement observée, dans tous les cas chez nos adversaires elle sera fidèlement suivie.

M. Lachize retrouvera le 11 mai les voix qui lui ont été données le 27 avril, mais pas une de plus n'en grossira le nombre.

Dans le camp républicain, au contraire, autour du drapeau que tient si largement et si loyalement déployé M. L.-J. Malvy devront se grouper tous les démocrates qui se sont prononcés le 27 pour le conseiller général de Vayrac, et tous ceux qui ont également affirmé leur foi républicaine sur le nom de M. Fleuret.

Malgré les racontars, les infamies que des adversaires aux abois colportent de porte en porte contre le candidat radical, la victoire est certaine, et le 11 mai nous enregistrerons un succès de plus à l'actif des démocrates, et nous aurons la joie de voir enfin notre département entièrement représenté par des hommes sérieux, honnêtes, et sincèrement républicains.

La partie est belle à gagner ; depuis longtemps, plus belle occasion de l'emporter sur la réaction ne s'était présentée pour les républicains ; qu'ils en profitent et que tous, le 11 mai, fassent leur devoir, rien que leur devoir, en votant pour M. L.-J. Malvy.

L. B.

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Demain soir mercredi, à 8 heures, M. Bourrat, député des Pyrénées-Orientales, délégué par le comité exécutif radical de Paris, fera une conférence publique dans la salle de la mairie de Gourdon.

M. L.-J. Malvy développera son programme radical.

LES VARIATIONS POLITIQUES DE M. LACHIZE

Les preuves irréfutables abondent sur la versatilité d'esprit et de caractère de M. Lachize ; ses variations d'opinions, ses changements successifs, ses moyens divers de tactique démontrent, jusqu'à l'évidence, qu'il n'a jamais combattu que pour son succès personnel, qu'il l'a toujours obtenu par la ruse.

On nous communique une lettre publique qu'il adressait au Baron Dufour à la date du 30 septembre 1874 ; nous en détachons ce passage :

« Il est un terrain, M. Dufour, que vous avez soin d'éviter ; vous soutenez aujourd'hui la candidature de M. le Comte de Marquessac, comme vous l'avez combattue autrefois, par tous les moyens ; d'où vient cette réconciliation ? Monsieur le Baron Dufour le Bonapartiste et Monsieur le comte de Marquessac le Royaliste, deux ennemis acharnés de 1871, alliés et conjurés aujourd'hui dans la même entreprise, qui voulez-vous donc tromper ?... le peuple, toujours le peuple !

Ainsi donc M. Lachize dénonçait à l'indignation populaire l'alliance des Bonapartistes et des Légitimistes contre la République, que diraient aujourd'hui au citoyen Lachize, le Baron Dufour et le Comte de Marquessac s'ils étaient encore de ce monde !

Ne lui demanderaient-ils pas la cause de sa réconciliation avec ses ennemis ?

Que devons-nous dire nous-même à M. Lachize ? d'après M. Lachize lui-même nous lui dirons :

« En faisant alliance avec tous les ennemis de la République vous trompez le peuple et tous ceux qui voteront pour vous seront vos complices ! »

Un vieux Républicain

MANŒUVRE INFAME

Une nouvelle preuve de la manœuvre odieuse de l'abbé Magne nous est fournie aujourd'hui par son Journal « La Croix du Lot » qui porte la date du dimanche 4 mai 1902.

Ce journal dit que la Défense publia le fait divers, relatif à l'accouchement de la bonne de Madame veuve Malvy, dans sa dernière édition du samedi ; or il se rencontre, comme par hasard, que pas un numéro relatant ce fait nefut distribué à Souillac, tous ceux qui furent envoyés dans cette ville étaient muets sur l'incident ; tandis que ceux envoyés dans les communes éloignées de Souillac le relatèrent ; pourquoi ? parce qu'on savait que, prévenue, la famille de M. Malvy aurait fait connaître la vérité et empêché les effets de cette manœuvre odieuse.

Ce journal ajoute : Nous n'avons accom-

pagé ce fait divers d'aucun commentaire desobligeant. Quelle audace ! Nous n'avons pu trouver à Souillac un pareil numéro de la « Défense » dernière édition, du 27 avril, pouvant nous fournir le texte de l'article ; mais nous l'avons eu sous les yeux le lundi 28 avril et nous y avons lu : « Gageons que ni la « Dépêche » ni le « Journal du Lot » ne parleront de cette affaire ! » Que veut dire cette insinuation ?

N'est-il pas évident qu'en même temps qu'on voulait faire peser un soupçon ignoble contre la famille Malvy, on la mettait dans l'impossibilité de faire connaître la vérité et on avait l'air de lancer un défi qu'on faisait connaître à tout le monde, sauf aux intéressés. On demandait quelques heures avant l'ouverture du scrutin, dans un journal qu'on avait caché aux intéressés de répondre aux lecteurs de ce journal. On ne pouvait le faire qu'après le scrutin et la manœuvre avait eu alors son plein effet ; n'est-ce pas odieux ?

Les renseignements supplémentaires qui nous arrivent permettent de juger le mal que cette manœuvre infâme a causé à la candidature de M. Louis-Jean Malvy ; pour le moment nous la dénonçons à l'opinion publique, mais nous savons que les misérables qui en sont les auteurs seront entraînés devant les tribunaux.

Les métamorphoses de M. Lachize

Tous les 4 ans, M. Lachize vient, par une profession de foi tout à fait anodine nous parler de sa foi républicaine.

Nous, qui luttons depuis 1870 pour propager la vraie République, nous allons mettre sous les yeux de quelques lecteurs qui pourraient les ignorer, les promesses qu'il fit jadis en diverses réunions publiques et les comparer à sa conduite.

En 1885, M. Lachize promettait dans sa profession de foi, de marcher toujours à la tête des idées de progrès républicain ; de voter pour une République plus démocratique, plus laïque, etc.

En 1889, nous lui demandâmes en réunion publique aussi, ce qu'il pensait de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Il nous répondit qu'il voterait pour la séparation et pour toutes les lois qui prépareraient la préparer. Il fut élu en 1889 sur un programme radical, semblable à celui du regretté M. de Verninac, qui faisait campagne pour lui.

Tout le monde dans le parti républicain crut à la sincérité des paroles et des écrits de M. Lachize ; mais, à peine élu, il commença à avoir quelques faiblesses et dans les 4 premières années de législature, il eut à se reprocher beaucoup de votes hostiles aux républicains. Il nous avait prêché des doctrines républicaines qu'il était le premier à répudier.

C'est ce qui fit naître la candidature de M. Cocula en 1893.

C'est surtout à partir de cette époque, que M. Lachize a fait ses plus grandes volte-faces. Il a commencé à donner des garanties à la réaction, aussitôt élu contre M. Many, grâce à la discipline de M. Cocula.

On le voit tout à tour voter tantôt avec les républicains, tantôt avec les plus purs réactionnaires et manœuvrer pour obtenir à la prochaine consultation du suffrage universel les voix modérées et les voix réactionnaires. Grâce à ses palinodies et à son alliance avec l'abbé Magne, il réussit encore à se faire réélire en 1898, pour devenir complètement le serviteur de la réaction. Comme en 1893, comme en 1898, M. Lachize cherche à nous bernier par une profession de foi ayant des tendances et des phrases républicaines ; il rêve encore de nous tromper par de fallacieuses promesses. Mais son républicanisme caduc ne parviendra pas à semer la division dans l'armée républicaine !

L'évolution des masses populaires se fait de jour en jour ; l'électeur éclairé par la diffusion des journaux républicains a constaté toutes les pirouettes du député renégat, qui n'apparaît plus dans le lointain que comme la silhouette d'une ombre noire escortée des frocs et des goupillons que contiennent toutes les sacristies de notre arrondissement.

Non, les électeurs de la ville, ni ceux de la campagne ne voudront pas confier une fois de plus le drapeau républicain à cet homme ; non, la démocratie gourdonnaise, ne permettra pas au cléricalisme de relever la tête !

Le culte républicain est trop intimement lié à notre passé, pour que nous donnions spectacle à la France d'une trahison ! Nous irons tous à l'urne pour écraser le candidat réactionnaire Lachize, et faire triompher le candidat du parti républicain, M. L.-J. Malvy, au cri de : **Vive la vraie République !**

Un groupe de Gourdonnais.

M. Lachize et le canton de Gourdon

Le canton de Gourdon donna en 1898 toutes ses voix réactionnaires (1131) à M. Lachize, et toutes ses voix républicaines (1793) à M. Cocula.

Voyons combien il manque de suffrages à chaque candidat pour arriver en 1902 au maximum qu'il peut espérer au 2^e tour : M. Lachize a obtenu le 27 avril 764 voix ; il ne lui manque que 367 voix de 1898, il ne peut en espérer davantage ; il manque au contraire à M. Malvy 1355 voix de celles qu'obtint M. Cocula, et, certes, les républicains de Gourdon ne failliront pas à leur passé ; ils sont disciplinés et intelligents, ils rejettent cette épave réactionnaire qu'est M. Lachize, pour faire triompher dans notre arrondissement le drapeau républicain.

Les voix de M. Fleuret sont comme M. Fleuret lui-même, toutes radicales ; le jour du scrutin, elles feront taire leurs préférences personnelles pour ne voir que le bien du parti de la démocratie.

Il en sera de même des électeurs des communes rurales qui ont voté pour M. Fleuret : en votant pour un radical le 27 avril, ils ont fait leur devoir ; ils ne le feront pas moins le 11 mai, car M. Malvy est digne de leur confiance.

UN MOT

M. l'abbé J.-C. Viguié, dans le dernier numéro de la « Défense », « nous prend, dit-il, en flagrant délit de mensonge (?) et de calomnie (?) » parce que nous avons affirmé — avec raison — que la note insérée dans la « Défense » et signée J. R. était une mauvaise plaisanterie et une manœuvre déloyale.

Pour nous convaincre de mensonge et de calomnie, M. J.-C. Viguié déclare tenir à notre disposition la carte postale timbrée de Paris !.....

M. l'abbé Viguié veut se payer notre tête et celle de ses lecteurs !

Nous n'avons que faire de cette carte, qui, si elle existe, est l'œuvre d'un joyeux fumiste, à moins que l'idée géniale de l'envoi de cette carte idiote ne vienne des abbés de la Croix eux-mêmes !

Ceci dit, à notre tour « nous repoussons du pied » les injures et les sottises appréciations que l'abbé amoureux..... de belles lettres ferait mieux de garder pour son compte. L. B.

DÉGAGNAC. — Ordre du jour. — Le Comité républicain radical socialiste de la commune de Dégagnac (Lot), réuni le 4 mai dans le local ordinaire de ses séances, a voté à l'unanimité de 82 membres présents l'ordre du jour suivant, présenté par le citoyen Martel Paul, président du Comité :

« Le Comité républicain radical socialiste de Dégagnac (Lot),

« Considérant que si au 1^{er} tour de scrutin il était loisible à tout républicain sincère de manifester ses préférences pour M. L.-J. Malvy ou M. Fleuret, la discipline la plus étroite commande à tous les démocrates de voter en bloc au 2^e tour pour le candidat radical, M. L.-J. Malvy ;

• Que voter autrement serait renier l'acte accompli par nos pères en 1789 et trahir la vraie République démocratique ;

• Que tout ouvrier ou agriculteur, en ne se prononçant pas pour M. L.-J. Malvy, émettrait un vote anti-républicain et contraire à ses propres intérêts ;

• Qu'il est du devoir de tous les démocrates vraiment dignes de ce nom d'affirmer leur foi républicaine sur le nom de M. L.-J. Malvy ;

• Que les circonstances actuelles commandent à tous les républicains de courir au drapeau menacé et d'empêcher qu'il ne tombe entre les mains des pires ennemis de nos institutions,

« Fait un appel pressant à tous les républicains, sans distinction de nuances, mais

sincères, pour faire triompher le 11 mai la vraie République démocratique et sociale sur le nom de M. L.-J. Malvy. »

LES QUATRE-ROUTES — Un appel.

Le comité républicain radical des Quatre-Routes adresse aux électeurs un appel en faveur de la candidature J.-L. Malvy.

Le comité, après avoir affirmé qu'au 1^{er} tour ses préférences pour la candidature multiple, déclare qu'au 2^e, il est du devoir de tous les républicains de voter pour M. J.-L. Malvy, seul candidat radical, contre M. Lachize, le candidat des réactionnaires.

VAYRAC. — N'en déplaise à M. Marius Salamagne, cafetier à Vayrac, nous maintenons : 1^o Que le 18 avril, M. Lachize, se rendant à Carennac, s'arrêtait dans son établissement où les réactionnaires de la localité vinrent prendre le mot d'ordre de leur chef.

2^o Nous maintenons qu'un fonctionnaire qui doit tout, même le pain qu'il mange et bien d'autres reconnaissances à M. de Verninac, est allé dans le café Salamagne pendant que M. Lachize y était en conférence privée avec les cléricaux.

Un conseiller municipal, aussi digne de foi et aussi honorable que M. Salamagne, un de ceux qui n'ont pas retourné leur veste, pourrait en fournir la preuve parce qu'il en a été témoin. Si M. Salamagne y tenait, nous pourrions mettre les points sur les I.

SAINT-DENIS-LES-MARTEL. — Franchise réactionnaire.

— Tout le monde sait que les réactionnaires prennent le masque républicain ; parmi eux, en voici un qui tout naïvement nous a donné une idée de leur républicanisme.

Je me suis laissé dire que dans la commune de Saint-Michel-de-Bannières, un républicain — genre Lachize — aurait tenu le propos suivant, devant quelques amis : « Si jamais nous étions les maîtres, nous empêcherions de voter tous ceux qui ne payeraient pas d'impôt (au moins dix francs) : les canailles seraient écartées des affaires et tout marcherait bien mieux. »

Voilà la République des amis de Lachize ! Citoyens, n'hésitez donc pas ; aux urnes contre de tels républicains ! contre M. Lachize : votons pour M. J.-L. Malvy.

Costumes pour enfants

Madame veuve PÉLAPRAT a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'elle vient de faire un séjour dans une maison spéciale, en vue de se perfectionner pour la confection des costumes d'enfants.

Madame PÉLAPRAT n'a rien négligé pour répondre aux besoins de ses clients et peut se charger, à partir de ce jour

De l'habillement des Garçonnetts

aux modes variées les plus récentes, et dans les meilleures conditions de prix.

INSTITUT des BÉGUES de TOULOUSE ouvert pour corriger le

Bégaiement

ET TOUS LES AUTRES DÉFAUTS de PRONONCIATION

le 2 juin

DOCTEUR CHERVIN, Hôtel de l'Europe, TOULOUSE.

BULLETIN FINANCIER

Le marché a été des plus calmes, il ne s'est fait que de rares affaires et par conséquent nous n'avons que des fluctuations de cours sans importance à signaler d'une séance à l'autre.

Nos rentes ont toutefois maintenu leurs cours acquis, nous retrouvons le 3 0/0 à 101.10 et le 3 1/2 0/0 à 101.97.

Le Crédit Foncier est ferme à 735, le Comptoir National d'Escompte se tient à 571, le Crédit lyonnais est activement traité à 1035 et la Société générale à 610 fr.

Les Chemins Français ont légèrement baissé, le Lyon à 1528 coupon détaché, le Nord à 1979 et l'Orléans à 1575.

Le Suez clôture à 3972.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure reste à 79.05, l'Italien à 102.27, le Portugais à 29.07. Le Russe 3 0/0 1891 se traite à 84.60.

Le Serbe 4 0/0 unifié se traite à 70.40.
Le Turc D à 26.17 et la Banque Ottomane à 566, tout sans changement.

DES PIERRES AU LIEU DE PAIN.

Une chose qu'en ce siècle il est bon de savoir.

Dans le plus merveilleux livre qui ait jamais été écrit vous trouverez cette phrase : « Il demandait du pain, ils lui donnèrent une pierre ». Le pain demandé là était une chose substantielle, un spécifique de vie ; et cependant une pierre fut offerte avec cette remarque que « cela ferait le même effet ». Jugez donc un peu de quelle utilité pourrait vous être une pierre si vous aviez besoin de pain.

Lorsque nous sommes malades, quand notre vie est menacée, il est un *chose spécifique* qui doit chasser la maladie et ramener l'organisme à ses régulières fonctions. Evidemment si tel *spécifique* doit assurer ce résultat, on ne peut pas compter sur une substitution ou une imitation pour obtenir les mêmes effets. Et, étant malades, peut-être même en grand danger, serait-ce un moment bien heureusement choisi pour expérimenter de douteuses imitations ou substitutions ? Avec le *spécifique* seul, vous vous remettez. Prendre toute autre chose serait accepter « une pierre au lieu de pain ».



Marque de Fabrique Nous nous permettons quelques réflexions comme « choses qu'en ce siècle il est bon de savoir » car bien souvent lorsque vous demandez l'Emulsion Scott, on vous donne une de ses imitations ou substitutions et généralement avec cette remarque : « Oh ! c'est tout aussi bon ! » Eh bien, l'Emulsion Scott est la *chose spécifique*, c'est-à-dire le remède spécial dont vous avez tout particulièrement besoin pour toutes les affections de la gorge et des poumons et dans tous les cas où le corps a besoin de se fortifier. C'est le meilleur remède, le remède souverain qui guérit phtisie, bronchite, rhume, toux, laryngite, rachitisme, ainsi que toutes maladies des enfants et, pour ceux-ci, l'aide merveilleux les délivre des souffrances de leur dentition. Pour le malade l'Emulsion Scott est comme « le pain », les substitutions seraient comme « les pierres ».

Vous trouverez l'Emulsion Scott dans toutes pharmacies. Elle est vendue non pas en litres, mois en facons dont l'enveloppe couleur saumon est revêtue de notre marque : l'homme portant une grosse morue. Echantillon sera expédié franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à Delouche et Cie, ph., 2, pl. Vendôme, Paris.

GOVERNEMENT ROYAL DE HONGRIE

CONVERSION

de l'Emprunt 4 1/2 % Hongrois OR de 1889

Les porteurs d'obligations Hongroises 4 1/2 % OR de 1889 appelées aux termes de la loi à la conversion ou au remboursement, ont la faculté jusqu'au 10 Mai 1902 inclusivement de convertir leurs titres en Rente 4 % en Couronnes, exempté d'impôt.

Les obligations 4 1/2 % OR de 1889 seront reçues pour leur capital nominal décompté comme suit :

Pour 100 florins OR, ou 250 francs de Capital 4 1/2 % OR de 1889 .. Florins OR 100,50

A ajouter intérêts 4 1/2 % depuis le 1^{er} février jusqu'au 30 juin 1902.. — 1,87 1/2

ENSEMBLE... Florins OR 102,37 1/2

faisant à Couronnes 238,10 pour 100

Florins OR..... Couronnes 243,75

Pour ce montant, il sera délivré un capital nominal de Nouvelle Rente 4 % 1902, en Couronnes au prix de 96,50 % augmenté des intérêts à 4 % du 1^{er} décembre 1901, date de jouissance de la Rente 4 % jusqu'au 30 juin 1902, soit à 98,83 % comprenant le coupon de 2 % au 1^{er} juin 1902.

Les demandes de conversion des titres Hongrois 4 1/2 % OR 1889 munis du timbre français seront reçues à Paris jusqu'au : 10 Mai 1902 inclusivement, chez MM. DE ROTHSCHILD FRÈRES, 23, rue Lafitte

qui se chargent d'en opérer sans frais la conversion et de délivrer les nouveaux titres 4 % 1902 en couronnes munis du timbre français.

L'admission à la cote officielle de la Rente Hongroise 4 % 1902 en couronnes sera demandée.

Déclaration faite au timbre le 15 avril 1902.

ANÉMIE En 20 JOURS

GUÉRISON RADICALE par l'ÉLIXIR DE S^{rs} VINCENT DE PAUL

Le Seul autorisé spécialement

Représenté chez les S^{rs} de la CHARITÉ, 105, Rue St-Dominique, PARIS

Dépôt G^{ral} des Produits de St Vincent de Paul : A. Passage Saulnier, Paris.

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING
(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

PREMIÈRE PARTIE
UN JOLI TÈNOR

XIII

L'Histoire

Toute la façade était brillamment illuminée, la grande porte du vestibule était ouverte. Ils aperçurent Talbot et le capitaine de Vere, qui s'avançaient d'un air anxieux, et aussi Edith dans sa robe blanche qui descendait le grand escalier.

— Ils attendent tous le marié, dit Mme Vavasor avec son petit rire sec. Allez en avant, monsieur Dangerfield, et soulagez leur inquiétude, nous vous suivons.

Dangerfield sauta à bas de la voiture; jamais il n'avait été aussi léger de sa vie, et Edith courut vers lui en souriant, mais sa voix tremblait.

— Monsieur Dangerfield, où est M. Dantrée?

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

— M. Dantrée est là. Il parlait d'une voix douce, mais une joie infernale brillait dans ses petits yeux ternes.

Il s'écarta de côté, et Gaston et Mme Vavasor apparurent.

Qu'était-il arrivé? On l'ignorait, mais ce qui est certain, c'est que tout le monde fut frappé de la mine bouleversée de Dantrée.

— Par Jupiter! Dantrée, parvint à dire enfin le capitaine, quelle figure avez-vous là?... Ne savez-vous pas que vous êtes tout à fait en retard... Rien de sérieux, au moins?...

— Il s'agit de quelque chose de très sérieux, au contraire, dit gravement Dangerfield, et nous désirons voir sir John Dangerfield immédiatement. Mademoiselle Talbot, nous allons à la bibliothèque: voudriez-vous dire à mon oncle de venir nous y rejoindre? Si vous pouvez retenir Catherine pendant une demi-heure, cela vaudra peut-être mieux.

Il se dirigea vers la bibliothèque, suivi de ses deux compagnons.

Quand ils furent dans la bibliothèque, Dangerfield prit un siège, qui était dans l'embrasure d'une fenêtre, et regarda tout autour de la vaste pièce avec une attention qu'il ne lui avait jamais donnée.

Les murailles couvertes de livres depuis le plafond jusqu'au parquet, les bustes, les bronzes, les tableaux, les vieux meubles sculptés... tout cela lui appartenait un jour.

Il y avait un magnifique fauteuil, placé devant le feu, dans lequel madame Vavasors'était assise après avoir ôté son châle humide.

Dantrée se tenait debout, grave et sérieux, le coude appuyé sur le marbre de la cheminée, ses yeux sombres fixés sur le feu, ses lèvres serrées sous sa moustache noire.

Il n'avait aucune pitié au cœur pour la jeune fille qui l'aimait.

Il n'avait pas été épargné, pourquoi l'épargnerait-il! Il ne l'avait jamais aimée, il la haïssait alors.

Il attendait donc... combien de temps, il ne l'a jamais su.

Enfin, la porte s'ouvrit et sir John Dangerfield entra.

S'il ne savait rien, d'un coup d'œil il comprit ce qui s'était passé.

Son secret était connu. La veuve l'avait trahi. Richard savait qu'il était héritier légal. Dantrée savait que Catherine n'était pas sa fille. Le crime était consommé.

Il respira longuement, avec un immense soulagement. Il avait craint cette heure plus qu'il n'est possible de le dire. Il s'était abaissé à tromper, à mentir, à corrompre même, pour la première fois de toute sa noble existence, et tout cela pour éviter ce moment fatal; et maintenant qu'il était venu il en remerciait Dieu!

Il pourrait enfin respirer librement à la face de ses semblables et marcher la tête haute au milieu de ses pairs!... Son grand amour l'avait rendu lâche. Sa vie avait été affreusement misérable sous le fardeau du secret qu'il n'osait révéler. Mais puisqu'un autre l'avait dit avant lui: Tant mieux, après tout.

Il était libre; il releva la tête et s'avança au milieu de la bibliothèque d'un pas ferme et vint se placer en face de Dantrée.

Le créole leva les yeux et les regards des deux hommes se rencontrèrent.

— Vous êtes en retard, monsieur Dantrée, dit le baronnet d'un ton bref et avec un sourire un peu forcé: vraiment pour un jour de mariage...

— Je doute beaucoup que le mariage ait lieu ce soir. En tous cas, avant d'y songer, il faudra savoir à quoi s'en tenir sur le fait affirmé par madame. Elle prétend que mademoiselle Catherine n'est pas votre fille.

— Vous m'avez abusé, Henriette Harmand, vous avez pris mon argent, et cependant vous voulez me trahir!

— J'ai pris votre argent et je veux vous trahir, c'est vrai. Que voulez-vous, j'étais décidée à ne pas renoncer à ma vengeance.

— J'aurais dû le savoir. Alors vous avez tout dit à ces deux hommes.

— Je ne leur ai rien dit encore, sauf ceci: que Catherine n'est pas votre fille. M. Dantrée m'a fait l'honneur de ne pas me croire; mais M. Dangerfield m'a cru. C'est pour cela que je les ai amenés tous deux ici. Je vais raconter l'histoire en leur présence. Ils verront bien, allez, que c'est une histoire vraie. Et comme je suis persuadée que le mariage se fera, je ne veux pas faire trop longtemps attendre cette pauvre petite Catherine; je commencerai donc tout de suite.

(A suivre)

Bibliographie

Librairie HACHETTE et C^e, 79, boulevard St-Germain, Paris 6^e

HISTOIRE DE FRANCE

depuis les origines jusqu'à la Révolution. Publiée sous la direction de M. M. ERNEST LAVISSE

Vient de paraître le 23^e Fascicule: Tome IV, 2^e partie, Fascicule 7.

CHARLES VII, LOUIS XI ET LES PREMIÈRES ANNÉES DE CHARLES VIII

par M. CH. PETIT-DUTAILLIS
Professeur à l'Université de Lille.
L'Histoire de France sera publiée en 64 fascicules d'environ 96 pages chacun, à 1 fr. 50 le fascicule.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e — Sommaire du 8 mai 1902.

Courrier du dimanche. — Léon Charpentier: Li-Taï-Pi. — Théodore Cahen et Louis Forest: L'oubli? (suite). — Daniel Lesueur: L'honneur d'une femme (suite). — Pierre de Lano: Suprême pardon (suite). — Jeanne France: Le luxe... voilà l'ennemi (suite). — Henry Grenet: 100 millions (suite). — Félicien Nacla: Dictionnaire rustique (suite). — Petite correspondance.



CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Fête de l'Ascension 8 Mai 1902

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de l'Ascension 1902, les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 102, du mardi 6 au lundi 12 mai inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du mardi 13 mai.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 13 mai.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

BAINS DE MER EN BRETAGNE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après:

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo), Saint-Gildas-de-Ruiz, Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau Quimper (Bénodet, Beg-Meil, Fouesnant), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1^o à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert.

2^o en Province: dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes:

- LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand). — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE. LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)
- 1^o DE PARIS À TOURS. Premières
- 2^o DE TOURS À NANTES. livraisons
- 3^o DE NANTES À LANDERNAU, d'une
- et embranchements. collection
- 4^o D'ORLÉANS À LIMOGES. qui
- 5^o DE LIMOGES À CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore. sera
- 6^o DE St-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal. continuée

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire: 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire: 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Omnibus mis en vente par la C^e d'Orléans

La Compagnie d'Orléans met en vente, à des prix très réduits, les quatre grands omnibus qui, avant le prolongement de sa ligne dans Paris, faisaient le service de ville.

Ces voitures sont en parfait état. Chacune d'elles contient 22 places, dont 14 à l'intérieur et 8 à l'impériale.

S'adresser pour visiter, au dépôt des Omnibus de la Compagnie situé boulevard de l'Hôpital près de la gare de Paris-Austerlitz.

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n° 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité: 30 jours Prix des Billets 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c

VOYAGES D'EXCURSIONS

AUX

Plages de la Bretagne

Tarif G. V. n° 5 (Orléans)

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après:

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Ouessant, Plœrmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rosperdon, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pout-l'Abbé, Chateaulin.

Durée: 30 jours

Prix des billets (aller et retour): 1^{re} Classe, 45 fr. — 2^e Classe 36 fr.

Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

En outre, il est délivré des billets réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet entre un point quelconque du réseau d'Orléans et un point quelconque du voyage d'excursion.

PELERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot) il est délivré, chaque année, du samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe, sur le double des prix des billets simples:

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donneront droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

Monsieur le Directeur du Monde Moderne 5, rue Saint-Benoît, Paris

Veillez envoyer un numéro complet et gratuit à l'adresse ci-dessous:

A découper et à envoyer pour être mis à même d'apprécier et de comparer cette Revue de premier ordre.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.